



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 30
Conseillers excusés et représentés : 4
Conseiller excusé et non représenté : 1

L'an 2026, le lundi 22 juin 2026, à 18h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué mardi 16 juin 2026, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Stéphane MAZARS, Maire de Rodez.

Conseillers présents (30)

Mesdames BONVALET-YOUNES Sarah, BULTEL-HERMENT Monique, CAYLA Florence, CHAPELLE Pascale, DROMER Eugénie, FERNANDEZ Edwige, LUCAS Sophie, MIQUEL Elodie, MISTRETTA Carole, PEYROUTY Elodie, ROUMEGOUS Virginie, SOUCHARD Karine, VALADIER Agnès, VEZY Camille, VIDAL Sarah.

Messieurs BESSIERE Pierre, BORIES Simon, CABROLIER Kévin, DESTREBECQ Clovis, FILOE Ewan, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIRAUD Emmanuel, MAZARS Stéphane, MONTEILLET Florian, NICOLAS Olivier, RAMONDENC Brice, RAYNAL Fabrice, SMIRNOFF Pierre, TEYSSEDER Christian.

Conseillers excusés et représentés (4) :

AUSTRUY Fabien	a donné pouvoir à	Camille VEZY
CORTESE Franck	a donné pouvoir à	MISTRETTA Carole
GUY Carine	a donné pouvoir à	BESSIERE Pierre
RENIER Laura	a donné pouvoir à	BULTEL-HERMENT Monique

Conseiller excusé et non représenté (1)

AUGUY-PERIE Nathalie

Secrétaire de séance : Ewan FILOE

DELIBERATION N°2026-090 – Budget supplémentaire 2026 – Budget Cuisine Centrale

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-14 ;

Considérant ce qui suit :

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le budget supplémentaire permet à l'assemblée délibérante de disposer d'une vision actualisée de la situation financière de la collectivité.

À ce titre, il intègre :

- La reprise des résultats des exercices budgétaires antérieurs, afin de les incorporer au budget de l'année en cours ; il intervient ainsi après le vote du Compte Financier Unique (CFU),
- Les ajustements rendus nécessaires par rapport au budget primitif 2026 voté en décembre 2025 en lien avec les besoins des services de la collectivité.

Dans ce cadre, le Conseil municipal de la ville de Rodez est appelé à se prononcer sur l'approbation du budget supplémentaire, qui vient modifier le budget primitif 2026.

LE BS 2026 DU BUDGET CUISINE CENTRALE – VILLE DE RODEZ

Les besoins de financement demandés **en fonctionnement** par les services pour le besoin supplémentaire 2026 de la cuisine centrale concernent des réajustements de fonctionnement de charges liés à l'augmentation des coûts des dépenses générales (Chap 011 : + 8 000€), ainsi qu'à la mise en place de la mutuelle concernant les frais de personnel (Chap. 012 : + 4 800€). Les autres charges de gestion sont de 5 000 €.

Les recettes sont également réajustées (+ 20 000€), la cuisine centrale facturant depuis septembre 2025 des prestations supplémentaires, notamment l'école de Sainte Procule.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026
Délibération N°2026-090

La section d'investissement n'est pas impactée au BS 2026, aucun nouveau besoin ou réajustement étant exprimé.

Ce tableau récapitulatif ci-dessous reprend le Budget Supplémentaire 2026 avec, pour plus de lisibilité, un regroupement par chapitre budgétaire.

Les budgets doivent être votés à l'équilibre strict, sans déficit et sans excédent.

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Inscription	Chapitre	Inscription
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	343 842,34		
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	93 748,61	70 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES	20 000,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 000,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	437 590,95
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 800,00	78 REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	5,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 950,00		
68 DOT. AUX DEPRECIAT. DES ACTIFS CIRCULANTS	255,00		
Total Dépenses - Section de fonctionnement	457 595,95	Total Recettes - Section de fonctionnement	457 595,95
001 SOLDE D EXECUTION DE LA SECTION D INVESTISSEMENT REPORTE	71 684,11	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	93 748,61
RESTES A REALISER	22 064,50		
Total Dépenses - Section d'investissement	93 748,61	Total Recettes - Section d'investissement	93 748,61
Total Dépenses	551 344,56	Total Recettes	551 344,56

Le budget supplémentaire de la cuisine centrale s'élève à 551 344.56 €.

Le budget primitif de la cuisine centrale s'élève à 1 180 220 €.

Le Budget global de l'exercice 2026 de la Cuisine Centrale s'équilibre donc à 1 731 564.56 €.

Pour information, en 2025 il s'est équilibré à 1 699 127.09€

La Commission Ville durable a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération présenté.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, par 32 voix pour et 2 abstentions (Sarah BONVALET-YOUNES, Florian MONTEILLET) :

- approuve le budget supplémentaire 2026 du budget annexe cuisine centrale ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
 Signé : Ewan FILOE
 Acte dématérialisé

Le Maire
 Signé : Stéphane MAZARS
 Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 30 juin 2026

Transmise en Préfecture le 30 juin 2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Supplémentaire 2026 - budget annexe cuisine centrale

Date de décision: 22/06/2026

Date de réception de l'accusé 30/06/2026

de réception :

Numéro de l'acte : DEL2026090

Identifiant unique de l'acte : 012-211202023-20260622-DEL2026090-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DEL2026090x - BS_2026_Cuisine_10202603_seal.xml (99_BU-012-211202023-20260630-DEL2026090-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DEL2026090 - BS 2026 - Cuisine.pdf (70_DE-012-211202023-20260630-DEL2026090-BF-1-1_2.pdf)
Délibération Budget Supplémentaire 2026 - budget annexe cuisine centrale